

**Domaine :** Santé

**Filière :** Physiothérapie

### 1. Intitulé du module : Interventions dans le domaine cardio-respiratoire et vasculaire I 2022-2023

**Code :** S.PH.370.2005.F.14      **Type de formation :**  Bachelor     Master     MAS     CAS     Autre ...

**Niveau :**  Module de base     Module d'approfondissement     Module avancé     Module spécialisé     Autre : ...

**Type :**  Module principal     Module lié au module principal     Module facultatif ou complémentaire     Module à option

**Caractéristique :**  Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020.

**Organisation temporelle :**  Module sur 1 semestre     Semestre d'automne  
 Module sur 2 semestres     Semestre de printemps     Autre : ...

### 2. Organisation

**Crédits ECTS :** 5      **Langue principale d'enseignement**  
 Français     Allemand     Italien     Anglais

### 3. Prérequis

Avoir validé le module ...     Avoir suivi le module ...     Pas de prérequis     Autre : ...

### 4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

#### Objectifs généraux d'apprentissage

- Connaître l'anatomopathologie, la physiopathologie et la sémiologie de certaines pathologies cardio-respiratoires et vasculaires emblématiques.
- Connaître les indications et les modalités d'application des principales techniques de physiothérapie cardio-respiratoire et vasculaire.

#### Rôles et compétences visées

- A. **Rôle Expert** : compétences  Ab1,  Ab2,  Ab3,  Ab4
- B. **Rôle Communicateur -trice**: compétences  Bb1,  Bb2,  Bb3,  Bb4
- C. **Rôle Collaborateur -trice**: compétences  Cb1,  Cb2,  Cb3,  Cb4
- D. **Rôle Manager** : compétences  Db1,  Db2,  Db3
- E. **Rôle Promoteur-trice de la santé** : compétences  Eb1,  Eb2,  Eb3,  Eb4
- F. **Rôle Apprenant-e et formateur-trice** : compétences  Fb1,  Fb2,  Fb3,  Fb4
- G. **Rôle professionnel-le** : compétences  Gb1,  Gb2,  Gb3,  Gb4

### 5. Contenus et formes d'enseignement

#### Contenus

- Les pathologies respiratoires obstructives (asthme, BPCO, ...)
- Les pathologies restrictives (pneumopathies infectieuses, pneumopathies non infectieuses...)
- Les pathologies de dyspnée d'origine cardiaque et pulmonaire
- La physiopathologie du patient opéré
- La pharmacologie dans les pathologies cardio-respiratoires
- La physiothérapie en pédiatrie
- La prise en charge des oedèmes
- Les techniques de désencombrement
- Les techniques d'assistance ventilatoire
- L'oxygénothérapie et humidification
- L'aérosolthérapie

#### Modalités pédagogiques

- Cours magistraux
- Ateliers pratiques

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

### Modalités d'évaluation

Oral                       Ecrit                       Pratique                       Dossier

- **Modalités** : Evaluation écrite et évaluation orale pratique.  
Calcul de la note de l'évaluation orale pratique =  
(Note atelier 1 DLM\*0.4) + (note atelier 2 resp\*0.20) + (note atelier 3 resp \*0.05) + (note atelier 4 resp\*0.35)  
Ateliers voir syllabus  
Calcul de la note finale = [(Note évaluation écrite\*0.6) + (Note évaluation orale pratique\*0.4)]/6 \*5 + 1
- **Date de l'examen ou du retour des travaux** : Semaines 2 et 3

### Conditions de validation du module

Condition particulière liée à la présence :

- pas de condition particulière  
 une présence minimale de 80% aux ... est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'évaluation. Si le seuil de ... périodes d'absence est dépassé, l'étudiant-e obtient la note F et est en répétition.

Le module est validé si la/les condition(s) cochée(s) ci-dessous est/sont remplie(s) :

- Note finale au moins égale à E  
 Pas plus de ... d'épreuves inférieures à ...  
 Autre condition : ...

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module.

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible                       Pas de remédiation                       Autre : ....

### Remédiation

- **Modalité** : Evaluation complémentaire portant sur les insuffisances constatées, selon consignes transmises par écrit par le/la responsable de module.
- **Date** : Semaine 35
- **Conditions de validation du module** :  
 Le module est validé si la note de l'évaluation complémentaire est suffisante.  
 Les conditions de validation initiale s'appliquent (point 6.). Les notes de l'évaluation complémentaire remplacent les notes initialement insuffisantes pour le calcul de la note de validation du module.

Selon les art. 29 et 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, chaque module ne peut être répété qu'une seule fois.

### Répétition

- **Modalités** : Réalisation d'un travail/projet individuel correspondant aux objectifs fixés et aux compétences visées dans le descriptif de module de l'année académique de la répétition, ou suivi du module en présentiel en fonction de la situation d'études de l'étudiant-e.
- **Délai** : En principe dans le semestre académique suivant, au plus tard dans l'année académique suivante.
- **Conditions de validation du module** : Le module est validé aux conditions fixées dans le descriptif de module de l'année académique de répétition.  
La note obtenue après répétition est A à E (module validé) ou F (échec).  
Selon l'art. 31 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020, en cas d'échec, l'étudiant-e est en échec définitif pour ce module.

## 8. Remarques

## 9. Bibliographie principale

- Földi, M., & Földi, E. (Éds). (2012). Földi's textbook of lymphology: For physicians and lymphedema therapists (3ème éd.). Traduction anglaise par Biotext LLC et al., Munich, Allemagne : Elsevier Urban & Fischer.
- Kacmarek, R. M., Stoller, J. K., & Heuer, A. J. (Éds). (2013). Egan's fundamentals of respiratory care (10ème éd.). St. Louis, MO: Elsevier Mosby.
- Postiaux, G. (2003). Kinésithérapie respiratoire de l'enfant: les techniques de soins guidées par l'auscultation pulmonaire (3ème éd.). Bruxelles, Belgique : De Boeck.
- Reychr, G., Roeseler, J., & Delguste, P. (Éds). (2014). Kinésithérapie respiratoire (3ème éd.). Issy-les-Moulineaux, France: Elsevier Masson.
- Tomson, D., & Schuchhardt, C. (2010). Drainage lymphatique théorie, techniques de base et appliquées & physiothérapie décongestionnante. Milan, Italie: Edi-ermes.
- West, J. B. (2003). La physiologie respiratoire (6ème éd.). Traduction française par M. Nadeau, Paris, France: Maloine.

## 10. Enseignant-e-s

- Ancey Céline, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Contal Olivier, Professeur ordinaire, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Csakodi Jonas, Maître d'enseignement, infirmier, HESAV, Lausanne
- Dr Di Paolo Ermino, Pharmacien, CHUV, Lausanne
- Dugernier Jonathan, Physiothérapeute, Réseau hospitalier neuchâtelois, Neuchâtel
- Dr Gex Grégoire, Pneumologue, Hôpital du Valais, Montana
- Hardy Yves, Physiothérapeute, CHUV, Lausanne
- Jossen Emilie, Physiothérapeute, Ligue Pulmonaire de Neuchâtel, Peseux
- Dresse Angela Koutsokera, Pneumologue, CHUV, Lausanne
- Lalmand Julie, Physiothérapeute, Medicit-Y, Yverdon-les-Bains
- Leimgruber Sarah, Physiothérapeute, Hôpital Riviera-Chablais, Monthey
- Lucarelli Leopoldo, Physiothérapeute, CHUV, Lausanne
- Dr Lovis Alban, Pneumologue, CHUV, Lausanne
- Marmonier Violaine, Physiothérapeute, Medicit-Y, Yverdon-les-Bains
- Michotte Jean-Bernard, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Pichonnaz Claude, Professeur associé, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Portuesi Vito, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Dresse Prella Bianchi Maura, Pneumologue, CHUV, Lausanne
- Soares Fabio, Physiothérapeute, Ligue Pulmonaire de Neuchâtel, Peseux
- Vaudan Stéphanie, Physiothérapeute, Hôpital Riviera-Chablais, Monthey
- Weber Pascal, Maître d'enseignement, physiothérapeute, Heds Genève

**Nom du responsable de module :** Jean-Bernard Michotte

Descriptif validé le : 16.08.2022

Par : MTR